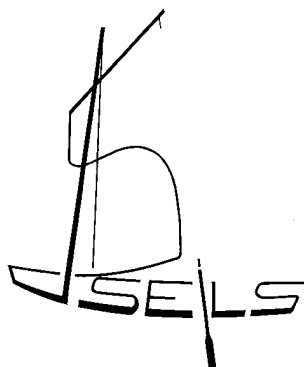


Droyes, le 15 décembre 2011

AS-SEIL
Association des Propriétaires
et copropriétaires de Seil
23, rue de la Haye
52220 Droyes



Chers adhérents et propriétaires,

Il ne vous a pas échappé que vous n'avez pas eu à lire le bulletin d'automne de l'association. N'ayant reçu aucun article et aucun compte-rendu de vos navigations estivales, il me semblait alors peu envisageable de réaliser un bulletin uniquement avec le compte-rendu de l'assemblée générale...

Mais une fois n'est pas coutume et vous pourrez prendre connaissance de ce document en pièce jointe.

Je remercie deux adhérents qui ont envoyé leurs photos du « Plein Seil ». Vous trouverez également sur le site quelques beaux clichés de notre manifestation annuelle qui s'est déroulée à Plougastel-Daoulas.

Et, si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à prendre votre plume ou votre clavier pour rédiger un article retraçant vos navigations ou faire part de notes techniques pour enrichir le bulletin du mois de mars.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Bien amicalement.

Christophe LATTACH, président de l'ASSEIL.

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AS-SEIL,
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET COPROPRIETAIRES DE SEIL
12 JUIN 2011**

PARTICIPANTS

ASC Puellemontier (70 et 91), Lionel BAUDOIN (92), Claude ALANIC (100), Fabienne MOUGEL (46), Luc PRIET (Ilur), Rodolphe GODREUL (12), Pierre BONIFACE (32), Dominique LEON (80), Amicale laïque Section voile, Carquefou (107), Danielle KERZREHO (108), Mickael GRANDZINSKI (109), Jean-Loup GUILARD (102), Corentin CALOCH (47), Alain LEMAITRE (99), Anne-Marie CAYLA.

RAPPORT MORAL par Christophe LATTACH, président

Le rapport moral concerne les activités de l'association durant l'année 2010.

L'association présente trois activités principales : le rassemblement annuel : « Plein-Seil », le bulletin et le site internet.

Rassemblement annuel.

Le Plein-Seil 2010 était le treizième rassemblement. Il a été organisé les 22, 23 et 24 mai à Ronces les Bains (17) avec l'aide de la Base nautique de la presqu'île de l'Arvert. Dix-neuf Seil et un Ilhur étaient présents à cette manifestation.

Bulletin.

Deux numéros en 2010 ont été diffusés aux adhérents de l'association et la « Lettre du Président » a été envoyée à la fin de l'hiver à tous les propriétaires de Seil dont nous connaissons l'adresse postale.

Site internet.

Le site a été régulièrement mis à jour par le secrétaire de l'association. Il est agrémenté de nombreuses photos envoyées par les adhérents, principalement à la suite du « Plein-Seil ».

Quelques annonces pour la vente de Seil sont placées sur le site à la demande d'adhérents (annonce gratuite) ou de personnes extérieures à l'association (coût de l'annonce : 15 euros, sans limite de temps)

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER par Nathalie GUILARD, trésorière.

45 adhésions en 2010

Bilan financier

	Au 31/12/2009	Au 31/012/2010
Compte courant	3205,95	2618,56
Compte sur livret		
En caisse		80,02
Soit un total disponible de :	3205,95 €	2698,58 €

Compte de résultat - 31/12/2010

Charges		Produits	
Edition et envoi bulletins	287,61	Adhésion As Seil	675,00
Assurance Plein Seil	225,01	Inscriptions Plein Seil	2840,00
Organisation Plein Seil	3318,96		
Fourniture de bureau	11,89		
Cadres cadeau plein seil internet	143,26		
	35,64		
Sous- Total	4022,37		
Déficit	507,37		
TOTAL	3515,00	TOTAL	3515,00

Budget prévisionnel 2011

Dépenses		Recettes	
Edition et envoi bulletins	300,00	Adhésion As Seil	750,00
Assurance Plein Seil	235,00	Inscriptions Plein Seil	3600,00
Organisation Plein Seil	3800,00		
Fourniture de bureau	15,00		
TOTAL	4350,00	TOTAL	4350,00

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

COTISATION AS-SEIL 2012

Le Président propose de laisser le montant de l'adhésion à l'association au même montant : 15 euros par bateau.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Compte sur Livret

Une adhérente fait remarquer qu'il n'y a pas de livret dans la comptabilité de l'association alors que cela pourrait être le moyen de profiter de quelques intérêts.

Pourquoi pas ? Cependant la Trésorière et le Président font remarquer que des engagements importants sont souvent nécessaires avant le « Plein Seil » et que la réserve de trésorerie sur le compte courant est plus facile à gérer.

Carte de bienfaiteurs

Actuellement, seules les cartes d'adhésion à l'ASSEIL sont disponibles au tarif de 15 euros.

L'association pourrait proposer des cartes de bienfaiteurs avec un tarif libre.

Pourquoi pas ? Si quelques généreuses personnes sont prêtes à aider l'association librement avec une cotisation plus élevée ou un don, nous apprécierons.

Ce libellé sera rajouté au bulletin d'adhésion de 2012.

Communication

Notre association manque de communication dans nos évènements. Il n'y a pas d'article d'annonce ou de compte-rendu dans la presse nautique, ni dans la presse locale du « Plein-Seil » ou lors de participation à différentes manifestations nautiques. Nous pouvons le regretter.

François LELIEVRE s'y employait activement lorsqu'il était à la tête de Canotage de France. Il nous faudrait certainement trouver une « âme journalistique » parmi les adhérents pour combler ce manque...

Suggestions de site pour le futur « Plein-Seil ».

C'est bien sûr une question habituelle lors de l'assemblée générale : « Où pouvons-nous organiser le « Plein Seil » l'an prochain ?

Nous sommes toujours liés à trois contraintes : le plan d'eau pour naviguer, le site d'accueil avec ses installations possibles pour la restauration et la proximité de l'hébergement.

Le Président propose d'organiser le « Plein Seil » 2012 sur la station nautique du lac du Der, en Champagne.

Cette proposition est retenue par l'assemblée.

Fin de l'assemblée générale